

TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET		
Emplois	Nombre	Cadre d'emplois et grade autorisé par l'organe délibérant
SERVICE : Administratif		
Secrétaire de Mairie	1	Cadre d'emploi des Adjoints Administratifs Grade : Adjoint Administratif principal 2 ^{ème} classe
SERVICE : Technique		
Adjoint Polyvalent	2	Cadre d'emploi des Adjoints Techniques Grade : Adjoint Technique Principal
Agent de maîtrise	1	Cadre d'emploi des Agents de Maîtrise Grade : Agent de Maîtrise Territorial

TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET		
Emplois	Nombre	Cadre d'emplois et grade autorisé par l'organe délibérant
SERVICE : Administratif		
Agent Administratif	1	Cadre d'emploi des Adjoints Administratifs Grade : Adjoint Administratif 24,50/35h annualisé
SERVICE : Technique		
Agent Technique	1	Cadre d'emploi des Adjoints Techniques Grade : Adjoint Technique principal 2 ^{ème} classe 30h45/35h annualisé
SERVICE : Animation		
Agent d'Animation	1	Cadre d'emploi des Agents d'Animation Grade : Agent d'animation principal 2 ^{ème} classe 32h30/35h annualisé
Agent d'Animation	1	Cadre d'emploi des Agents d'Animation Grade : Agent d'animation 21h30/35h annualisé
Agent d'Animation	1	Cadre d'emploi des Adjoints Techniques Grade : Adjoint Technique 25h15/35h annualisé
Agent d'Animation	1	Cadre d'emploi des Adjoints Techniques Grade : Adjoint Technique 13h/35h annualisé
Agent d'Animation	1	Cadre d'emploi des Adjoints Techniques Grade : Adjoint Technique 13h30/35h annualisé

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS, POUR EXTRAIT CONFORME,

Le Secrétaire de séance
Marianne BAYAT-RICARD

Télétransmis en Sous-Pref et affiché le :



Pierre-Jean CRASTES
Maire
2/2



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 JUILLET 2025**

Nombre de Conseillers :	En Exercice :	15
	Présents :	9
	Votants :	10

L'an deux mil vingt-cinq, le trois juillet le Conseil Municipal de la commune de CHÊNEX dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. CRASTES Pierre-Jean, Maire.

Date de convocation : lundi 30 juin

Présents : Messieurs CRASTES Pierre-Jean, ROTH Jean-Luc, PARENT Philippe,
Mesdames BONIER Laurence, GONTHIER-GEORGES Céliane, BAYAT-RICARD Marianne,
Audrey CHARDON, LAMARLE Nadège, VALLENTIEN Jennifer.

Excusés : Madame COINDET Jocelyne, ALLARD-VAUTARET Claire, DUVAL Léon donnant pouvoir à Monsieur CRASTES Pierre-Jean

Absent : BOURDIN Fabian, CARRILLAT Olivier, GENOUX-PRACHEX Lionel,

BAYAT-RICARD Marianne a été élue secrétaire.

MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS A TEMPS COMPLET ET NON COMPLET

Le Maire informe l'assemblée :

Considérant les avancements de grades des agents communaux, Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire de supprimer et créer des postes décomposés comme suit :

Il est demandé au conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2313-1, R2313-3, R2313-8,

Vu le Code Général de la Fonction Publique, notamment son article L313-1,

Vu le décret n°91-298 du 20 mars 1991 modifié portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps non complet,

Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant, pris en application de l'article 4 de la loi n°84-53 susvisée,

DE DECIDER :

- d'adopter la proposition du Maire
- de créer les postes suivants :
 - Adjoint d'Animation principal 2^{ème} classe